



Liquidation judiciaire et conséquence

Par **joomamansolo**, le **18/12/2008** à **20:23**

bonjour! je suis mama solo et je viens de demander et obtenir une liquidation judiciaire! ca a ete tres rapide et facile sauf que lorsue je demandais les consequence on m'a dit RIEN et je serais tranquille sans dettes! en effet je devais entre urssaf,pro btp, assuarncce..ect 18000 euros environs! j'avais fais cette entreprise avec et pour le pere de mes enfants qui est maintenant tranquille et moi avec mes filles je perd mes cheveux de tracas!! bref! aujourd'hui j'ai vu mon mandataire judiciaire et le probleme que j'ai c'est ma voiture!!! elle vaut pas grand chose eut etre 1500euros et je dois avoir une proposition de quelqu'un pour me la racheter avec un cheque d'acompte de 10%..ma question est la suivante: combien de temps vais-je etre fiché dans mon casier judiciaire, aux banque? pourrais-je un jour acheter un bien? et une voiture à mon nom? le juge m'a dit que dans un an l'affaire devrais etre fini! qu'est ce que ca veut dire?

JE N'avais aucuns bien, ni local, ni outils..il n'y a que ma petite voiture sans laquelle je suis morte ! ET ma banque sauras que j'ai fais une liquidation judiciaire? plus de carte? et de chequier???

AU SECOURS!! MERCI POUR VOS RENSEIGNEMENT